

No 8

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI LE 17 SEPTEMBRE 1930

---

## PRIÈRES.

M. l'Orateur remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu comme suit:—

WELLINGTON.

*Membres de la Chambres des Communes:*

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 15 septembre 1930.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Ryckman pour la troisième lecture du Bill No 3, Loi modifiant la Loi des douanes.

Après plus ample débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la troisième fois et passé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Bennett:—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et le débat continuant;

M. Mackenzie King, appuyé par M. Lapointe, propose en amendement:—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:

"la Chambre regrette qu'au cours d'une session spéciale réunie exclusivement pour remédier au chômage, le Gouvernement ait jugé à propos de proposer de grosses augmentations dans les taxes douanières sur une grande variété